



Distr. générale
10 décembre 2020

Français
Original : anglais



Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Assemblée des Nations Unies pour l'environnement
du Programme des Nations Unies pour l'environnement
Cinquième session

Nairobi (en ligne), 22–26 février 2021*

Point 5 de l'ordre du jour provisoire**

Questions relatives à la politique et à la gouvernance
internationales en matière d'environnement

Progrès accomplis dans l'application de la résolution 4/17 sur la promotion de l'égalité des sexes, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles dans la gouvernance de l'environnement

Rapport de la Directrice exécutive

Introduction

1. Dans sa résolution 4/17, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a demandé à la Directrice exécutive du PNUE de faire rapport à l'Assemblée pour l'environnement, à sa cinquième session, sur la mise en œuvre de la Politique et stratégie pour l'égalité des sexes et l'environnement 2014–2017 du PNUE (ci-après la politique en matière d'égalité des sexes)¹. Le présent rapport a été élaboré comme suite à cette demande.

2. La politique en matière d'égalité des sexes est la première déclaration de politique générale et le premier cadre opérationnel du PNUE qui fournissent une orientation stratégique pour la prise en compte systématique de la problématique femmes-hommes dans les programmes et les activités du PNUE. Elle s'inspire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing de 1995, du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20)² et de la Stratégie à moyen terme du PNUE pour 2014–2017. En outre, cette politique est alignée sur le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes

* Conformément aux décisions prises lors de la réunion du Bureau de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement tenue le 8 octobre 2020 et lors de la réunion conjointe des Bureaux de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement et du Comité des représentants permanents tenue le 1^{er} décembre 2020, la cinquième session de l'Assemblée devrait être ajournée le 23 février 2021 et reprendre en présentiel en février 2022.

** UNEP/EA.5/1/Rev.1.

¹ Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unenvironment.org/resources/policy-and-strategy/un-environment-policy-and-strategy-gender-equality-and-environment>.

² La politique en matière d'égalité des sexes adopte la section relative au genre de « L'avenir que nous voulons » (A/RES/66/288) en tant que déclaration de politique générale du PNUE sur l'égalité des sexes et l'environnement.

(UN-SWAP)³. Le Plan de mise en œuvre du PNUE pour l'égalité des sexes, approuvé par l'équipe de direction du PNUE en 2015, a fourni le cadre de mise en œuvre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes de 2015 à 2017 et continue de couvrir la mise en œuvre de la deuxième génération du plan d'action (UN-SWAP 2.0) pour la période 2018–2022, puisque 13 des 17 indicateurs de performance du plan d'action initial ont été reportés dans la nouvelle version du plan d'action.

3. Ce rapport présente les points forts des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique en matière d'égalité des sexes depuis la mi-2015⁴. La période de cette mise en œuvre a été prolongée jusqu'en 2020, car cette politique continue de fournir le cadre pour l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les programmes et projets élaborés en application de la Stratégie à moyen terme du PNUE pour 2018–2021.

4. La politique en matière d'égalité des sexes présente le modèle de fonctionnement du PNUE pour l'intégration des questions de genre, qui définit deux niveaux auxquels cette intégration se produit : le niveau de l'organisation et le niveau du programme. Un solide dispositif d'application du principe de responsabilité fournit les dispositions institutionnelles requises⁵ et les conditions favorables à l'intégration des questions de genre dans les programmes et les activités du PNUE.

I. Progrès accomplis dans l'application de la résolution 4/17

A. Intégration de l'égalité des sexes au niveau organisationnel

5. Une structure de gouvernance et de conseil en matière d'égalité des sexes a été établie au PNUE afin de mettre en œuvre la politique pour l'égalité des sexes et de garantir la responsabilité organisationnelle pour l'intégration des questions de genre. Sous l'autorité et la responsabilité ultimes de la Directrice exécutive, cette structure est composée du Comité directeur pour l'égalité des sexes, du Comité de mise en œuvre sur l'égalité des sexes⁶ et du Groupe Genre et garanties. Tous les membres du personnel du PNUE sont responsables de l'obtention de résultats en matière d'égalité des sexes dans leur domaine de travail.

6. Le PNUE s'est employé à renforcer ses capacités afin d'améliorer les compétences et les connaissances en matière d'intégration des questions de genre au sein de son personnel et des secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement administrés par le PNUE. Un cours de formation en ligne à un rythme personnalisé sur la sensibilisation aux questions de genre, en place depuis 2014, a permis de renforcer l'intégration des questions d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans les programmes et projets du PNUE⁷. À ce jour, 292 membres du personnel ont reçu le certificat d'achèvement des trois modules de ce cours en ligne.

7. Plus de 600 personnes dans le monde ont participé à des ateliers conjoints sur l'égalité des sexes et sur la gestion axée sur les résultats destinés au personnel du PNUE et des secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement⁸. Ces ateliers étaient orientés par un module de formation standard de 2,5 jours consacré à la méthodologie de gestion axée sur les résultats et à l'intégration d'une démarche sexospécifique dans les différentes étapes du cycle de projet. Depuis la mi-2020, le PNUE a

³ Le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (UN-SWAP) est administré par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). Il permet aux organismes des Nations Unies de développer des actions axées sur les résultats qui contribueront à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

⁴ La politique en matière d'égalité des sexes est devenue applicable après son approbation par la Directrice exécutive en février 2015.

⁵ Les dispositions institutionnelles décrites dans la politique en matière d'égalité des sexes couvrent la gouvernance, la mise en œuvre, les ressources humaines et financières, la supervision, le renforcement des capacités, la génération de connaissances et la communication, ainsi que les partenariats.

⁶ Le Comité de mise en œuvre sur l'égalité des sexes comprend l'équipe de mise en œuvre en matière d'égalité des sexes, composée de 70 personnes nommées en tant que coordinateurs chargés de cette question par le directeur de la division ou du bureau régional concerné, et le Groupe Genre et garanties.

⁷ Disponible à l'adresse suivante : <http://unep.unssc.org/>.

⁸ Formation destinée aux secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement et aux centres collaborateurs, notamment le Secrétariat des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm, le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, le Centre mondial de surveillance pour la conservation, le secrétariat du Plan d'action pour la protection du milieu marin et le développement durable des zones côtières de la Méditerranée, le secrétariat de la Convention sur la protection et la mise en valeur du milieu marin dans la région des Caraïbes et le Centre international d'écotechnologie.

organisé deux webinaires internes pour renforcer les capacités de son personnel en matière d'élaboration de projets et d'examen des publications, touchant plus de 50 membres du personnel⁹.

8. Le PNUE s'est engagé à mettre en avant les questions liées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes dans ses actions de communication et de plaidoyer. Cela inclut la publication de mises à jour régulières sur la page Web du PNUE consacrée à l'égalité des sexes¹⁰, ainsi que la production et la diffusion de documents d'informations adaptés, l'objectif général étant de favoriser une culture d'inclusion dans les initiatives de gestion durable de l'environnement et de façonner les politiques relatives à l'environnement. La Politique des publications du PNUE (2019) fournit des lignes directrices tenant compte des questions de genre qui sont appliquées dans la sélection de toutes les publications du PNUE pour la sensibilisation aux questions de genre et l'inclusion¹¹.

9. Le PNUE élabore des publications présentant des exemples de réussite en matière d'égalité des sexes, disponibles dans les six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies¹². Il a également publié un kit de soutien à la prise en compte des questions de genre destiné au personnel du PNUE qui fournit des points d'entrée clés pour intégrer une approche soucieuse de l'égalité des sexes dans la conception et la mise en œuvre des projets¹³. Des lignes directrices supplémentaires sur l'intégration des questions de genre qui fournissent un soutien spécifique aux projets ont également été publiées¹⁴.

10. Le PNUE promeut et surveille activement les politiques, règles et règlements des Nations Unies sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour tous les membres de son personnel. Un plan de mise en œuvre de la parité des sexes, aligné sur la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies et approuvé par la Directrice exécutive en 2017¹⁵, indique que le PNUE vise à atteindre la parité d'ici 2028. En 2019, des progrès significatifs avaient été réalisés au sein du PNUE, même si des déséquilibres subsistaient à certains niveaux d'emploi¹⁶.

11. En 2017 et 2019, le PNUE a organisé des « ateliers sur les préjugés inconscients » pour sensibiliser les participants aux préjugés, y compris ceux liés au recrutement¹⁷. Des sessions ont été organisées pour 70 membres du personnel du PNUE, depuis l'équipe de direction jusqu'au personnel d'appui.

⁹ Le webinaire « Comment intégrer la question du genre dans l'élaboration des projets » est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ctc-n.org/resources/webinar-how-integrate-gender-project-development>.

¹⁰ Le contenu figurant sur le site <http://web.unep.org/gender/> vise à renforcer l'engagement externe du PNUE, y compris avec les parties prenantes et les décideurs politiques, sur les questions liées à l'égalité des sexes et à l'environnement.

¹¹ Depuis 2015, le Groupe Genre et garanties a passé en revue plus de 300 publications en concentrant son attention sur la sensibilisation aux questions de genre et a formulé des commentaires de fond.

¹² Voir, par exemple, *Gender Equality and the Environment: A Guide to UNEP's Work* (<https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/7642>).

¹³ Les points d'entrée ciblent des projets développés dans le cadre des sept domaines du sous-programme. Voir https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/25348/Gender_Environment_Kit.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

¹⁴ Parmi les exemples de lignes directrices du PNUE pour l'intégration des questions de genre, citons les Lignes directrices pour l'assimilation du genre dans les évaluations environnementales intégrées (2016), la prise en compte des questions de genre dans la gestion des écosystèmes marins et côtiers (2019), les lignes directrices sur la prise en compte des questions de genre dans le développement et la mise en œuvre de projets dans huit pays du sud de la Méditerranée (2020) (dans le cadre du programme SwitchMed II) et l'intégration des questions de genre dans la politique des énergies renouvelables (2020).

¹⁵ Le plan de mise en œuvre fournit une feuille de route pour atteindre les actions et les objectifs fixés dans la stratégie sur la parité des sexes applicable à l'ensemble du système des Nations Unies pour 2018 et 2019 (<https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/22806/UN%20Environment%20Gender%20Parity%20Implementation%20Plan%202018%20&%202019.pdf?sequence=2&isAllowed=y>).

¹⁶ En août 2019, le personnel du PNUE se composait de 747 femmes (61 %) et 478 hommes (39 %), dont 388 femmes (52 %) et 354 hommes (48 %) dans la catégorie des administrateurs, ainsi que 359 femmes (74 %) et 124 hommes (26 %) dans la catégorie des agents des services généraux (comme indiqué dans l'audit du processus de recrutement au PNUE figurant dans le rapport 2019/139 de la Division de l'audit interne).

¹⁷ Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unenvironment.org/news-and-stories/story/workshop-gender-unconscious-bias-and-inclusive-management>.

B. Intégration de l'égalité des sexes dans les programmes

12. La politique en matière d'égalité des sexes réaffirme l'attachement du PNUE à l'obtention de résultats tangibles en faveur des femmes dans l'exécution de ses programmes comme moyen de contribuer à la viabilité à long terme de l'environnement. Les programmes de travail du PNUE pour 2014–2015 et 2016–2017 et la stratégie à moyen terme du PNUE pour la période 2018–2021 insistent sur l'inclusion d'une dimension de genre dans les documents de politique générale ainsi que dans la conception et l'exécution des projets¹⁸.

13. La prise en compte des considérations sexospécifiques, y compris de leur dimension socioéconomique, est un préalable à l'approbation des projets du PNUE. En 2015, le PNUE a introduit un marqueur égalité hommes-femmes pour veiller à ce que tout nouveau projet réponde à certaines normes minimales en la matière avant d'être soumis au Comité d'examen des projets. Le marqueur égalité hommes-femmes est un système de notation à quatre points permettant d'évaluer dans quelle mesure un projet prend en compte la problématique hommes-femmes¹⁹. Depuis l'introduction du marqueur égalité hommes-femmes, mi-2015, des progrès constants ont été faits en vue d'élaborer des projets conformes aux normes susvisées. C'est ainsi que la proportion de projets pleinement conformes est passée de 4,8 % en 2015 à 30,8 % en 2017, avant de fléchir légèrement pour passer à 28,1 % en 2019. Sur les 45 projets dont les documents avaient été examinés avant mi-2020, 28 (62 %) avaient reçu la note 1 (« égalité des sexes partiellement intégrée ») et 17 (38 %) la note 2 (« égalité des sexes bien intégrée »).

14. Depuis 2015, le PNUE a élaboré et exécuté un certain nombre de projets mettant en évidence les liens entre le genre et l'environnement, dont une description figure dans les sections qui suivent.

1. Égalité des sexes et résilience face aux changements climatiques

15. Au cours des quatre années écoulées, le PNUE a élaboré et mené à bien des projets mettant en évidence le lien entre les changements climatiques et l'égalité des sexes, y compris, plus récemment, dans des situations de paix ou de conflit. Ainsi, des projets pilotes sur le genre et la sécurité climatique ont été entrepris dans le cadre du Programme conjoint pour les femmes, les ressources naturelles, le climat et la paix (2016–2020)²⁰. Le premier de ces projets pilotes, mené dans l'état du Nord Kordofan (Soudan) de 2016 à 2018, « Promouvoir une gestion des ressources naturelles fondée sur la parité hommes-femmes en vue d'instaurer la paix », avait pour but d'aider les femmes à s'autonomiser sur le plan économique pour qu'elles puissent ensuite intégrer les organes de gouvernance et les mécanismes de règlement des conflits. Grâce à ce projet, 87 % des femmes qui ont bénéficié d'un soutien pour parvenir à cette autonomie ont augmenté leurs revenus ; deux associations féminines ont créé des coopératives agricoles ; et le nombre de femmes jouant activement le rôle de médiateur dans des conflits a augmenté²¹.

16. Un autre projet du Programme conjoint, « Réaliser l'égalité des sexes et la gestion durable des ressources naturelles en vue d'instaurer la paix », mené en Colombie de 2017 à 2019 et géré conjointement par l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le PNUE, avait pour but d'établir le lien entre l'égalité des sexes, les droits des femmes et la gouvernance inclusive de l'environnement comme fondement d'une paix durable en Colombie²². Ce projet pilote a permis de renforcer les capacités des femmes pour les habiliter à

¹⁸ Concernant l'appui aux programmes de travail pour 2014-2015 et 2016-2017, l'un des indicateurs de succès était le pourcentage des projets du PNUE pouvant démontrer la prise en compte des considérations sexospécifiques dans l'exécution des projets, avec des objectifs de 50 et 60 % respectivement (voir le par. 96 du document intitulé "Formative Evaluation of the UNEP Medium-term Strategy 2014-2017: A review of UNEP programming processes and documents", disponible sur le site https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/292/Formative_Evaluation_of_the_UNEP_2014-2017_Medium_Term_Strategy.pdf?sequence=1&isAllowed=y).

¹⁹ La performance globale du PNUE pour le marqueur égalité femmes-hommes est suivie au moyen d'un indicateur interne (« pourcentage de nouveaux projets recevant un code de marqueur égalité hommes-femmes 2a ou 2b ») qui doit être indiqué dans le rapport annuel du PNUE ainsi qu'aux réunions avec le Comité des représentants permanents et les principaux donateurs. Voir le site <https://www.thegef.org/blog/marking-progress-towards-gender-mainstreaming-un-environment>.

²⁰ Voir <https://gender-nr-peace.org/assets/Uploads/5f8b5d57a759f.pdf>. Le Programme conjoint est le fruit d'une collaboration entre le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le PNUE et ONU-Femmes, qui apportent leurs compétences distinctes mais complémentaires à la conception de solutions innovantes à des problèmes complexes. Son secrétariat est hébergé par le Service de la gestion des crises du PNUE.

²¹ Voir https://postconflict.unep.ch/publications/Sudan_Gender_NRM2019.pdf.

²² See <https://gender-nr-peace.org/programme/colombia/>.

prendre part à la gouvernance et à la gestion des ressources naturelles, à la prévention des conflits et au règlement des différends au sujet des ressources naturelles.

17. Le PNUE continue de contribuer activement au Programme conjoint, en faisant progresser les connaissances sur les risques de sécurité liés au climat et sur la manière dont les interventions favorisant la résilience face aux changements climatiques peuvent également contribuer à la sécurité à différents niveaux. Il a mis au point la plateforme de connaissances en ligne sur les femmes, les ressources naturelles, le climat et la paix²³, ainsi qu'un module de formation en présentiel pour les professionnels et les responsables de l'élaboration des politiques portant sur la conception de stratégies de gestion des ressources naturelles et de consolidation de la paix tenant compte des questions de genre²⁴. En 2020, le PNUE a lancé un rapport intitulé « *Gender, Climate and Security: Sustaining Inclusive Peace on the Frontlines of Climate Change* (Genre, climat et sécurité : maintenir une paix inclusive en première ligne face aux changements climatiques) », qui soutient la pleine intégration d'une démarche sexospécifique dans l'ordre du jour des débats politiques et les investissements émergents qui concernent les dimensions sécuritaires des changements climatiques²⁵.

18. EmPower²⁶, un projet phare du PNUE sur cinq ans mis en œuvre conjointement avec ONU-Femmes, met l'accent sur le renforcement de la résilience des femmes face aux changements climatiques au Bangladesh, au Cambodge et au Viet Nam et au niveau régional en Asie et dans le Pacifique. Le PNUE aide 1 000 femmes du Cambodge, du Bangladesh et du Viet Nam à gérer des entreprises qui utilisent des énergies renouvelables pour un développement résilient face aux changements climatiques et à en tirer profit, en réunissant des partenaires gouvernementaux, du secteur privé et financiers et en mettant en place des programmes de financement nationaux. Le projet s'emploie également à faire en sorte que la politique en matière de changements climatiques tienne davantage compte des questions de genre en incluant des indicateurs « genre et changements climatiques », et veille au renforcement des capacités et à la fourniture d'éléments de preuve, par exemple par le truchement de rapports d'évaluation nationaux portant sur l'état de l'égalité des sexes et des changements climatiques. L'un de ses principaux résultats a été la contribution déterminée au niveau national pour le Viet Nam, actualisée pour 2020, qui comporte une section distincte sur l'égalité des sexes grâce au soutien du projet du PNUE. Dans le cadre d'EmPower, le PNUE a publié des vidéos, des articles²⁷, des rapports, des outils et des récits sur l'égalité des sexes, les changements climatiques et les énergies renouvelables, ainsi que des évaluations et des réalisations liées à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). En 2020, le PNUE a publié *Powering Equality: Women's Entrepreneurship Transforming Asia's Energy Sector*²⁸ et *Gender Integration in Renewable Energy Policy: A Guideline for Renewable Energy Policy and Decision Makers*²⁹.

19. L'atelier sur les femmes chefs d'entreprise et l'énergie durable en Afrique, tenu en 2017 et organisé par le PNUE en collaboration avec ONU-Femmes et d'autres partenaires, a conduit à l'élaboration du Cadre des femmes africaines chefs d'entreprise dans le secteur de l'énergie, afin de permettre aux femmes africaines de jouer un rôle en tant qu'agents du changement et principales parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur énergétique, et de faire face aux défis et aux obstacles qui entravent l'autonomisation économique des femmes. Ce Cadre a élaboré un projet phare intitulé « Transformer l'action sur le climat pour renforcer le pouvoir des femmes chefs d'entreprise dans le secteur de l'énergie », qui vise à contribuer à l'action climatique par l'autonomisation des femmes chefs d'entreprise dans ce secteur. Ce projet est mené à titre pilote au Mozambique et en République-Unie de Tanzanie. Les deux projets devraient générer des avantages sociaux, économiques

²³ Voir <https://gender-nr-peace.org/> pour plus d'informations sur la plate-forme de connaissances.

²⁴ Le PNUE, en partenariat avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, développe une formation en ligne sur les changements climatiques et la sécurité en mettant l'accent sur l'égalité des sexes dans le cadre du portefeuille du PNUE sur la sécurité climatique. Cette formation sera lancée au premier trimestre 2021 et sera hébergée sur la plateforme d'apprentissage en ligne des Nations Unies sur les changements climatiques.

²⁵ Le rapport met l'égalité des sexes à l'ordre du jour dans les débats et discussions sur les implications des changements climatiques en matière de sécurité et fait figurer les considérations relatives aux changements climatiques parmi les questions à traiter s'agissant des femmes et de la paix et de la sécurité.

²⁶ Voir www.empowerforclimate.org.

²⁷ « The Case for Women Running Shift to Renewables », *Asia Times*, 28 février 2020, disponible à l'adresse suivante : <https://asiatimes.com/2020/02/the-case-for-women-running-shift-to-renewables/>.

²⁸ Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unenvironment.org/resources/report/powering-equality-womens-entrepreneurship-transforming-asias-energy-sector>.

²⁹ Disponible à l'adresse suivante : <https://www.empowerforclimate.org/en/resources/g/e/n/gender-integration-in-renewable-energy-policy>.

et environnementaux, stimuler l'esprit d'entreprise et créer au moins 30 emplois destinés à des femmes et à des jeunes³⁰.

20. Le PNUE a également établi un partenariat avec Renewable Energy Solutions for Africa (RES4Africa) pour améliorer l'accès à l'énergie dans les communautés rurales et soutenir les entreprises locales, la création d'emplois et la génération de revenus en formant des femmes chefs d'entreprise et des jeunes aux applications de microréseau. À ce jour, 250 femmes chefs d'entreprise et jeunes de divers pays africains ont reçu une formation³¹.

21. En outre, le PNUE a mis en œuvre un certain nombre de projets de résilience aux changements climatiques financés par le Fonds pour l'environnement mondial. En Mauritanie, par exemple, il a renforcé la résilience aux changements climatiques des femmes, des jeunes et des personnes âgées en fournissant des puits et des forages alimentés par l'énergie solaire afin de soutenir les cultures maraîchères et pour l'approvisionnement en eau des ménages³². En Gambie, pour étayer les services climatiques et les systèmes d'alerte rapide, le PNUE a renforcé les capacités des femmes en tant que communicatrices traditionnelles en matière d'informations climatiques et d'alerte rapide³³. Au Soudan, le PNUE a préconisé l'inclusion des jeunes et des femmes à tous les stades des processus et structures de prise de décision dans la gestion des projets afin d'améliorer la résilience des communautés face aux changements climatiques³⁴.

2. Égalité des sexes et consommation et production durables

22. L'utilisation des ressources naturelles joue un rôle central dans les liens dynamiques qui relient le bien-être humain et le capital naturel et social essentiel. Le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables vise, entre autres choses, à promouvoir l'égalité entre les sexes et la participation active de tous les groupes de population, notamment des femmes, des enfants et des jeunes, des peuples autochtones et des personnes les plus vulnérables. L'égalité des sexes, les inégalités et les emplois décents font partie des dimensions du bien-être humain évaluées chaque année par le Cadre décennal de programmation afin d'assurer le suivi des progrès accomplis dans la transition vers des modes de consommation et de production durables³⁵.

23. Les tendances présentées à titre indicatif pour les différentes régions et les différents groupes de parties prenantes indiquent une augmentation des activités visant à améliorer le bien-être humain, y compris l'égalité des sexes, lesquelles représentaient 11 % de l'ensemble des activités du réseau One Planet³⁶ en 2018 et 2019. En 2019, 5 % des activités du réseau One Planet étaient liées à l'objectif du développement durable n° 5. La collecte et l'analyse de données ventilées par sexe sur la mise en œuvre des activités devraient permettre d'orienter les stratégies et de faciliter les actions en faveur de

³⁰ Pour plus d'informations sur le Cadre des femmes africaines chefs d'entreprise dans le secteur de l'énergie, voir <https://aweeef.theageo.org/>.

³¹ Voir <https://www.res4africa.org/2018/04/20/unep-and-res4africa-trained-a-delegation-of-african-women-energy-entrepreneurs-at-micro-grid-academy-in-nairobi/#> et <https://www.unep.org/explore-topics/energy/what-we-do/gender>. Le PNUE et ONU-Femmes ont uni leurs forces en 2016 pour développer l'Entreprenariat féminin pour l'énergie durable (WESE) (qui englobe la Bolivie, l'Inde, l'Indonésie, le Maroc, le Myanmar et le Sénégal) afin de renforcer le leadership des femmes dans la gestion de l'énergie durable ainsi que leurs capacités en tant que chefs d'entreprise dans le secteur de l'énergie.

³² Voir <https://assembly.thegef.org/project/development-improved-and-innovative-management-system-sustainable-climate-resilient>.

³³ Voir <https://www.thegef.org/project/strengthening-climate-services-and-early-warning-systems-gambia-climate-resilient>.

³⁴ Voir <https://www.thegef.org/project/enhancing-resilience-communities-living-climate-change-vulnerable-areas-sudan-using>.

³⁵ Les indicateurs faisant l'objet d'un suivi sont fondés sur l'indicateur 8.5.1 des objectifs du développement durable et sur les taux d'activité estimés par l'Organisation internationale du travail. On peut notamment citer la rémunération horaire moyenne des salariés femmes et hommes et les taux d'activité des femmes et des hommes, ainsi que le nombre de femmes ayant accès aux moyens de production, à la terre et à d'autres formes de propriété et le nombre de femmes occupant des postes de responsabilité et de direction.

³⁶ Le réseau One Planet a été créé en vue d'exécuter le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, lequel vise à favoriser le passage à des modes de consommation et de production durables partout dans le monde et la réalisation de l'objectif de développement durable n° 12. Les 800 partenaires du réseau One Planet et les autres parties prenantes sont encouragés à intégrer l'égalité des sexes dans leurs programmes et leurs activités, ainsi qu'à mettre en relief et à faire connaître leurs actions en faveur de l'égalité des sexes.

la parité et de la durabilité sociale³⁷. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, le PNUE a permis à des start-ups soucieuses de parité de se développer en lançant un défi intitulé « Low-Carbon Lifestyles Challenge » dans le contexte du Cadre décennal de programmation³⁸.

24. Le PNUE est également responsable de la mise en œuvre du projet SWITCH Africa Green. Ce projet, en cours d'exécution dans sept pays africains³⁹, vise à favoriser le développement d'entreprises vertes, l'éco-entrepreneuriat et les pratiques de consommation et de production durables, en faisant en sorte que les questions d'égalité des sexes soient abordées dans le cadre de la mise en œuvre.

3. Égalité des sexes, déchets et gestion des substances chimiques

25. En 2019, dans le cadre du projet relatif aux déchets et aux changements climatiques visant à renforcer les capacités des décideurs et des praticiens du Bhoutan, de Mongolie et du Népal à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les forçeurs climatiques à courte durée de vie provenant du secteur des déchets, le PNUE a publié le rapport intitulé « *Gender and Waste Nexus: Experiences from Bhutan, Mongolia and Nepal* », qui décrit les schémas d'emploi en fonction du sexe à tous les niveaux de la hiérarchie de la gestion des déchets.

4. Renforcement des connaissances sur l'égalité des sexes et l'environnement

26. En 2016, le PNUE a publié la première édition du rapport sur les perspectives mondiales en matière de genre et d'environnement intitulé « *Global Gender and Environment Outlook* », qui examine de façon critique et approfondie les dimensions sociales des questions environnementales, apporte des éclairages sur les défis environnementaux actuels et décrit les options stratégiques ainsi que les possibilités concrètes de contribution à un avenir de justice et d'égalité qui ne laisse personne de côté.

5. Mise en œuvre de la politique en faveur de l'égalité des sexes par les accords multilatéraux sur l'environnement

27. Le PNUE s'est engagé à aider les secrétariats des accords multilatéraux sur l'environnement à élaborer des plans d'action en faveur de l'égalité des sexes, à renforcer les capacités de leur personnel en matière d'intégration de la problématique femmes-hommes et à utiliser des indicateurs permettant d'évaluer la situation respective des femmes et des hommes et des données ventilées par sexe dans le cadre de leur travail.

28. Le secrétariat de la Convention sur la diversité biologique a soutenu les efforts déployés aux niveaux national, régional et international pour promouvoir et faire progresser la mise en œuvre du Plan d'action 2015–2020 pour l'égalité entre les sexes au titre de la Convention. Les pays en développement ont bénéficié d'une aide pour intégrer les questions de genre dans leurs stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité⁴⁰, élaborer et tester les matériels didactiques régionaux et élaborer des supports de connaissances et des outils de renforcement des capacités⁴¹ destinés à un public mondial. Un récent examen de la mise en œuvre du Plan d'action 2015–2020 pour l'égalité des sexes⁴² a révélé que celui-ci avait eu pour effet important de faire progresser l'action menée en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes dans le contexte des initiatives mondiales destinées à mettre en œuvre la Convention, et dans une moindre mesure au niveau national⁴³.

³⁷ Par exemple, les données ventilées par sexe sur les participants aux formations à la consommation et à la production durables dans l'ensemble du réseau font état d'un ratio moyen de 42 femmes pour 58 hommes. Les actions en faveur de l'égalité des sexes menées dans le cadre des projets de démonstration financés par le fonds d'affectation spéciale pour le Cadre décennal de programmation consistent notamment à faire des femmes les principales bénéficiaires des formations à des technologies et pratiques spécifiques, à faciliter l'accès aux marchés, à offrir des possibilités de nouveaux revenus ou de revenus stables provenant de produits essentiellement fabriqués par des femmes et à améliorer les conditions de travail des femmes.

³⁸ Voir <https://www.unenvironment.org/regions/asia-and-pacific/asia-pacific-low-carbon-lifestyles-challenge>.

³⁹ Il s'agit des pays suivants : Afrique du Sud, Burkina Faso, Éthiopie, Ghana, Kenya, Maurice et Ouganda. Voir <https://www.unep.org/switchafricagreen/>.

⁴⁰ Voir <https://www.cbd.int/gender/doc/pilot-project-integ-gender-nbsaps.pdf>.

⁴¹ Voir <https://www.cbd.int/gender>.

⁴² Consultable en ligne à l'adresse suivante : <https://www.cbd.int/doc/c/11e8/37f3/9f239e1d9a4616e8a66af5d7/sbi-03-02-add3-fr.pdf>.

⁴³ Les progrès globalement accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action 2015–2020 pour l'égalité entre les sexes sont quelque peu difficiles à mesurer en raison du manque de données ventilées par sexe, d'analyses pertinentes de la problématique femmes-hommes et d'indicateurs appropriés. En outre, les informations

Si l'impact global des travaux du secrétariat de la Convention peut être difficile à évaluer, des initiatives telles que l'accord sur un processus tenant compte de la question du genre dans le cadre de l'élaboration du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 indiquent qu'il y a une volonté croissante de renforcer l'attention portée au genre dans les activités de mise en œuvre de la Convention⁴⁴.

29. Le plan d'action pour l'égalité des sexes⁴⁵ du secrétariat des conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm a été mis à jour en mars 2019. Il contient des informations sur les progrès accomplis par le secrétariat à ce jour s'agissant des liens entre l'égalité des sexes et le programme concernant les produits chimiques et les déchets. Un recueil d'histoires personnelles, *Gender Heroes: from grassroots to global action*, présentant l'expérience des femmes concernant la gestion des produits chimiques et des déchets dangereux, est paru en 2015.

30. Le secrétariat de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) a mis en place quatre communautés de praticiens, dont l'une sur les produits chimiques et les objectifs de développement durable, qui couvre les femmes et la gestion des produits chimiques⁴⁶. De juin à décembre 2020, le secrétariat a organisé, en collaboration avec l'Institut des partenariats multipartites pour le développement durable, une série de brefs webinaires sur l'égalité des sexes dans le monde de la chimie⁴⁷. Le secrétariat de l'Approche stratégique a récemment publié, sous le titre *Women, Chemicals and the Sustainable Development Goals*⁴⁸, un rapport sur les femmes, les produits chimiques et les objectifs de développement durable.

6. Façonner les politiques régionales sur l'égalité des sexes et l'environnement

31. Le PNUE soutient l'élaboration de politiques environnementales sensibles aux questions de genre aux niveaux national et mondial. Le Réseau des femmes ministres ou responsables de l'environnement, dont le secrétariat est hébergé par le PNUE, reste un partenaire d'exécution essentiel pour assurer l'intégration des questions de genre dans les plans de gestion de l'environnement.

32. En 2017, la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement s'est déclarée résolue à adopter la politique et stratégie visant l'intégration des questions de genre dans le domaine de l'environnement en Afrique élaborée par le PNUE en collaboration avec le Réseau des femmes africaines ministres ou responsables de l'environnement⁴⁹. En 2019, le PNUE a appuyé l'adoption de la Déclaration Asie-Pacifique sur la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes : examen de Beijing+25, qui met en relief le rôle des femmes en tant que détentrices de savoirs et agents du changement pour favoriser la préservation de l'environnement, l'action climatique et le renforcement de la résilience.

33. Le PNUE a favorisé l'inclusion d'une perspective de genre dans la Déclaration de Buenos Aires publiée à l'issue du vingt et unième Forum des ministres de l'environnement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes en octobre 2018⁵⁰. En 2019, pour éclairer cet aspect de la Déclaration, le PNUE a effectué une analyse de situation, figurant dans un projet de document intitulé « Women and the

communiquées par les Parties au sujet des questions de genre se concentrent souvent sur des initiatives individuelles, d'où la difficulté de tirer des conclusions plus générales.

⁴⁴ Parmi les autres éléments, on peut citer les références de plus en plus nombreuses faites à l'égalité des sexes dans les sixièmes rapports nationaux établis au titre de la Convention et l'intérêt des Parties et des représentants d'organisations à participer au Groupe des amis de l'égalité des sexes créé en 2018 sous les auspices de la Convention.

⁴⁵ Ce plan a pour but de veiller à ce que les principes de l'égalité des sexes soient fermement ancrés dans les activités menées par le secrétariat. Il a été mis à jour en 2016 puis en 2019.
<http://www.brsmeas.org/Gender/BRSGenderActionPlan/Overview/tabid/7998/language/en-US/Default.aspx>.

⁴⁶ <https://saicmknowledge.org/topic/community-practice>.

⁴⁷ <https://saicmknowledge.org/event/webinar-gender-and-saicm-beyond-2020>.

⁴⁸ https://saicmknowledge.org/sites/default/files/publications/ipen-gender-chemicals-report-v1_5web-en.pdf.

⁴⁹ Par. 31 de la Déclaration de Libreville sur l'investissement dans des solutions environnementales novatrices, reproduite dans l'annexe I au rapport du segment ministériel (AMCEN/16/8)
https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/25881/amcenmin_rep2017.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

⁵⁰ Dans la Déclaration de Buenos Aires, les ministres de la région sont convenus pour la première fois : de considérer les questions de genre comme une variable significative pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques sur les questions environnementales, compte tenu des lacunes existant actuellement dans la région et des opportunités découlant de l'échange d'expériences en la matière, afin de réaliser le Programme 2030 et les objectifs de développement durable.

environment: a preliminary analysis of gaps and opportunities in Latin America and the Caribbean »⁵¹ (Les femmes et l'environnement : une analyse préliminaire des lacunes et des opportunités en Amérique latine et dans les Caraïbes).

34. En 2015, l'Initiative pauvreté et environnement, ONU-Femmes et la Banque mondiale ont commencé à publier une série d'études mettant en évidence les liens entre le genre, la pauvreté et la gestion de l'environnement, et appelant l'attention sur le coût économique de l'inaction, en vue de remédier aux inégalités entre les sexes dans l'utilisation des ressources naturelles⁵². En Afrique, ces études, qui ont porté sur l'Éthiopie, le Malawi, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et le Rwanda, ont mis en lumière le coût de ces inégalités en termes de productivité agricole, y compris leurs incidences sur les stratégies et la résilience face aux changements climatiques. De leur côté, les équipes régionales de l'Initiative pauvreté et environnement ont aussi mis au point des stratégies régionales visant l'équité et l'égalité des sexes à l'intention des régions du PNUD (Afrique, Asie-Pacifique, Europe, Communauté des États indépendants, Amérique latine et Caraïbes).

35. Dans le contexte du projet sur les déchets et les changements climatiques mené au Bhoutan, en Mongolie et au Népal, le PNUE a aidé le Gouvernement népalais à élaborer une stratégie nationale et un plan d'action pour la gestion intégrée des déchets prévoyant la collecte de données détaillées et ventilées par sexe ainsi que l'allocation de ressources suffisantes au niveau fédéral, et dans les provinces et les municipalités, afin de soutenir et gérer les activités d'intégration de l'égalité des sexes. Le plan d'action présenté pour approbation au Gouvernement népalais servira d'exemple de stratégie nationale tenant compte de l'égalité femmes-hommes.

C. Contrôle et évaluation des travaux du PNUE sur l'égalité des sexes et l'environnement

36. Depuis 2016, le Bureau des services de contrôle interne évalue périodiquement les résultats obtenus par la politique en matière d'égalité des sexes, tant dans le cadre du programme que dans le contexte des activités opérationnelles. En 2019, le Bureau a mené une enquête sur la pertinence des politiques du PNUE dans le cadre professionnel, d'où il est ressorti que 73 % des personnes interrogées estimaient que la politique en matière d'égalité des sexes était utile à leurs travaux⁵³.

37. Depuis 2015, le Bureau de l'évaluation du PNUE fait rapport sur le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (UN-SWAP) au moyen d'un indicateur de résultats basé sur les évaluations des projets du PNUE concernant la prise en compte des questions de genre⁵⁴. Les conclusions des rapports du Bureau ont aidé le PNUE à améliorer la conception et la mise en œuvre de projets tenant compte des questions de genre. Le rapport d'évaluation du Plan d'action à l'échelle du système pour 2019, basé sur l'indicateur de résultats correspondant, faisait état d'une amélioration de la conception des projets ; toutefois, des progrès sont encore à faire.

38. Fin 2017, le PNUE avait atteint ou dépassé les objectifs fixés par 12 des 15 indicateurs du Plan d'action à l'échelle du système, et le taux de performance globale du Plan d'action était passé de 7 à 80 %. Durant la période 2015–2017, le PNUE avait dépassé les indicateurs de résultats globaux du système des Nations Unies (de 6 %) et du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (de 3 %)⁵⁵. En 2018, le PNUE n'a atteint ou dépassé que 4 des 17 indicateurs du nouveau Plan d'action élargi et renforcé (UN-SWAP 2.0) lancé la même année. En 2019, la mise en œuvre par le PNUE du nouveau Plan d'action s'était améliorée, puisque 8 des 17 indicateurs avaient été atteints ou dépassés.

⁵¹ https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/30540/Gender_LAC.pdf?sequence=1&isAllowed=y.

⁵² Les publications sur le genre, la pauvreté et l'environnement de l'Initiative pauvreté et environnement peuvent être consultées sur le site <https://www.unpei.org> and <https://pea4sdgs.org/knowledge/pea-publications/gender-energy-and-policy-a-review-of-energy-policies-in-east-and-southern-africa>. Voir également le site <https://www.unep.org/news-and-stories/story/environmentally-friendly-stoves-reduce-risk-sexual-assault>.

⁵³ Selon 71 % des personnes interrogées, la politique en matière d'égalité des sexes était claire et bien définie, selon 46 % elle était pleinement appliquée sur leur lieu de travail et selon 43 % elle l'était partiellement (voir le document E/AC.51/2019/7).

⁵⁴ Le Bureau de l'évaluation est tenu d'appliquer les principes de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes lorsqu'il évalue les projets du PNUE, guidé en cela par les documents du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation relatifs à l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité de sexes dans les évaluations (ces documents peuvent être consultés sur le site <http://www.uneval.org/document/detail/980>).

⁵⁵ Bureau de l'évaluation du PNUE (2018), *Rapport de synthèse des évaluations réalisées en 2016–2017*, par. 267. On notera que les accords multilatéraux sur l'environnement étaient exclus de cette évaluation. Les résultats globaux du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes (UN-SWAP) sont publiés sur le site <https://undocs.org/E/2018/53>.

En novembre 2020, l'équipe de direction du PNUE a revu la performance de 2019 et recommandé que tous les projets élaborés avant décembre 2021 comprennent un résultat escompté en matière d'évolution des rapports entre les sexes énonçant les mesures prévues pour y parvenir ; que d'ici décembre 2021 tous les projets aient un marqueur égalité hommes-femmes de code 2 ; et que d'ici le dernier trimestre de l'année 2021 tous les responsables de la gestion financière aient reçu une formation leur permettant de suivre les ressources financières allouées à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes.

D. Partenariats et association des parties prenantes, y compris le soutien fourni aux États membres

39. La politique en matière d'égalité des sexes souligne l'importance de la mise en place de partenariats et de réseaux avec un large éventail d'acteurs militant pour l'égalité femmes-hommes et l'autonomisation des femmes. Le PNUE est un membre actif du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes⁵⁶ et ONU-femmes est le principal partenaire des Nations Unies avec lequel le PNUE mène des projets en faveur des femmes dans la région Asie-Pacifique et dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes.

40. D'autres partenariats incluent le consortium constitué par le PNUE, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN) en vue de coordonner l'Action féministe pour la justice climatique du Forum Génération Égalité. Dans le cadre du Programme de collaboration des Nations Unies pour la réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD)⁵⁷, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le PNUD et le PNUE ont mis au point des outils, des lignes directrices et des indicateurs sur le genre et la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, et sur le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des stocks de carbone forestiers dans les pays en développement (REDD+) pour aider les partenaires à mieux prendre en compte les principes guidant l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans les activités nationales relevant de la REDD+. En 2019, le PNUE a lancé le Réseau des femmes africaines environnementalistes, en collaboration avec la FAO, ONU-Femmes, le PNUD, la Fondation Wangari Maathai et les Partenaires pour la résilience affiliés à la Croix-Rouge néerlandaise.

41. Le PNUE a également noué de solides partenariats avec des organisations internationales de défense de l'environnement et des organisations non gouvernementales en vue de lancer des projets sur le genre et l'environnement. Au nombre de ces organisations, on citera le Centre-Réseau des technologies climatiques, l'Institut de Stockholm pour l'environnement, l'Organisation des femmes pour l'environnement et le développement, le Réseau international sur le genre et les énergies durables et l'UICN. Le nouveau partenariat stratégique entre le PNUE et le Centre pour l'énergie de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) vise à renforcer et promouvoir l'égalité des sexes dans les plateformes, instances et politiques régionales ainsi que dans les processus intergouvernementaux et normatifs portant sur les énergies renouvelables.

42. Dans sa résolution 4/17, l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement a demandé au PNUE de faciliter la collecte de données, notamment de données sur les enseignements tirés auprès des États membres et d'autres parties prenantes sur les progrès accomplis en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes et des filles dans les politiques, programmes et initiatives nationaux et mondiaux⁵⁸.

E. L'égalité des sexes, l'environnement et les objectifs de développement durable (y compris les impacts de la pandémie de COVID-19)

43. Comme il ressort du rapport *Global Gender and Environment Outlook* (2016), les objectifs de développement durable fournissent une occasion unique de mettre en évidence la prédominance des considérations liées à l'égalité des sexes tant dans le programme global de développement durable que

⁵⁶ Le Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes rassemble les points focaux sur le genre des bureaux, institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies. Il est présidé par ONU-Femmes, qui en assure également le secrétariat. Voir le site <https://www.un.org/womenwatch/ianwge/>.

⁵⁷ Pour en savoir plus sur le genre et les activités de la REDD+, voir le site : <https://www.unredd.net/knowledge/redd-plus-technical-issues/gender-security.html>

⁵⁸ Un résumé des données collectées sera préparé début 2021.

dans le rôle joué par le PNUE en tant que moteur des dimensions environnementales de ce programme⁵⁹.

44. Bien que la politique en matière d'égalité des sexes se soit inspirée du document final de Rio+20 et des objectifs du Millénaire pour le développement, elle n'a pas été conçue en fonction des objectifs de développement durable. Une analyse des projets mis en œuvre par le PNUE au cours de la période biennale 2018-2019 révèle que, sur les 104 projets mis en œuvre, seuls 14 ont contribué à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 5⁶⁰. Pour combler cette lacune, le PNUE prévoit de mettre à jour le marqueur égalité hommes-femmes afin de soutenir des efforts plus importants pour atteindre l'objectif de développement durable n° 5.

45. En mars 2019, le PNUE a élaboré le Cadre d'action mondial qui a été présenté et adopté lors de la réunion du Réseau des femmes ministres et leaders chargées de l'environnement, qui s'est tenue pendant la quatrième session de l'Assemblée pour l'environnement. Le cadre s'inspire de quatre domaines prioritaires recensés dans le rapport « *Global Gender and Environment Outlook* »⁶¹ et fournit une approche multidimensionnelle pour intégrer les perspectives de genre et mettre au point des indicateurs de genre pour suivre la mise en œuvre des objectifs liés à l'environnement.

46. Afin d'appuyer l'élaboration d'indicateurs de genre pour le suivi des objectifs de développement durable relatifs à l'environnement, le PNUE a, en 2019, publié le document intitulé « *Gender and Environment Statistics : Unlocking Information for Action and Measuring the SDGs* ». Pour souligner le lien important entre l'accès des femmes et des hommes à la terre, aux ressources naturelles et à la biodiversité et les implications pour la réalisation des objectifs de développement durable, le PNUE a publié une note d'orientation intitulée « *Sustainable Development Goals Policy Brief – Gender and Environment: Empowering Rural Women* »⁶². Le programme relevant de l'Initiative pauvreté-environnement du PNUD-PNUE en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable⁶³ utilise une approche fondée sur les droits et le genre afin d'appuyer l'élaboration de politiques permettant de réduire les inégalités dans la réalisation des objectifs de développement durable n°s 1, 5 et 10. En 2019, le Myanmar a, dans le cadre de ce programme, pu évaluer les lacunes de ses systèmes gouvernementaux dans le traitement des liens entre la pauvreté, l'environnement et le genre et utilisé les résultats obtenus pour la formulation de stratégies adaptées afin de renforcer les capacités requises pour intégrer la pauvreté, l'environnement et le genre dans le développement du pays⁶⁴.

47. En juin 2018, le PNUE a coorganisé, avec ONU-Femmes et le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, la réunion du groupe d'experts sur l'édification de sociétés durables et résilientes grâce à la prise en compte des questions de genre dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui s'est tenue à Nairobi⁶⁵. Les participants à la réunion ont appelé les gouvernements et les autorités infranationales ainsi que les autres parties prenantes à prendre une série de mesures spécifiques pour garantir la prise en compte des questions de genre dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable n°s 6, 7, 11, 12 et 15. Ces mesures ont été présentées par ONU-Femmes lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable qui s'est tenu à New York du 9 au 18 juillet 2018.

⁵⁹ PNUE (2015), *Sustainable Development Goals and the 2030 Agenda: Why Environmental Sustainability and Gender Equality Are So Important to Reducing Poverty and Inequalities (Perspectives 17)*, disponible à l'adresse suivante : <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/7464>.

⁶⁰ Voir

<https://app.powerbi.com/view?r=eyJrIjoiYzJiMDIiZDEtM2MzYy00MGNhLWZhMTYtZmIxNjI3YjA2ZjJlIiwidCI6IjBmOWUzNWRiLTU0NGYtNGY2MC1iZGNjLTViYTQxNmU2ZGM3MCIsmIoOjh9>.

⁶¹ Les domaines prioritaires sont le droit à la terre, aux ressources naturelles et à la biodiversité (liés aux objectifs de développement durable n°s 1, 3, 5, 12 et 13) ; l'accès à la nourriture, à l'énergie ; à l'eau et à l'assainissement (objectifs de développement durable n°s 2, 5, 6 et 7) ; le bien-être : changements climatiques, consommation et production durables et santé (objectifs de développement durable n°s 1, 3, 5, 12 et 13) ; et les femmes dans la prise de décisions relatives à l'environnement à tous les niveaux (objectifs de développement durable n°s 4, 5, 8 et 10).

⁶² En 2017, le PNUE a élaboré une série de fiches d'information traitant de divers aspects de la gestion des écosystèmes et des liens avec les questions de genre et les objectifs de développement durable.

⁶³ Le PNUD et le PNUE ont lancé le Programme relevant de l'Initiative pauvreté-environnement en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable en 2018, qui a remplacé l'Initiative pauvreté-environnement.

⁶⁴ Le projet de gouvernance pour la résilience et la durabilité au Myanmar. Voir <https://pea4sdgs.org/knowledge/stories/myanmar-strides-to-mainstream-poverty-environment-and-gender-in-development-policy>.

⁶⁵ Le rapport et les recommandations de la réunions sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2018/7/egm-on-building-sustainable-and-resilient-societies>.

48. Au cours des huit derniers mois, le PNUE a commencé à créer des connaissances concernant les impacts différents selon le sexe de la pandémie de COVID-19 dans la mise en œuvre des programmes et projets du PNUE⁶⁶. Il a notamment élaboré une note d'orientation sur l'égalité des sexes et la pandémie de COVID-19, qui est alignée sur la réponse du PNUE à la COVID-19 ; un document de réflexion sur l'égalité des sexes et les changements climatiques dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et les implications pour la création de moyens de subsistance résilients face aux changements climatiques;⁶⁷ et des évaluations socio-économiques rapides de l'impact sexospécifique de la pandémie de COVID-19 au Bangladesh, au Cambodge et au Viet Nam⁶⁸ dans le cadre de la réponse stratégique du PNUE face à cette pandémie⁶⁹.

II. Enseignements tirés

49. Le PNUE a réalisé des progrès dans l'élaboration de projets tenant compte des questions de genre, mais il faut faire plus. Il est essentiel de renforcer les capacités des gestionnaires de projets et du personnel pour améliorer encore les choses. Les efforts doivent se poursuivre et être accrus si le PNUE veut progresser dans la réalisation de ses objectifs.

50. Le marqueur égalité femmes-hommes s'est avéré être un point de référence utile pour mesurer la qualité des projets du PNUE. Dans le même temps, il importe que le PNUE dresse le bilan des progrès réalisés et s'efforce d'améliorer ce marqueur, notamment pour mieux prendre en compte l'objectif de développement durable n° 5.

51. Malgré les progrès faits dans la prise en compte systématique du genre dans la gestion des programmes et des projets, il faut améliorer les rapports sur le genre et démontrer l'impact à plus grande échelle. Les résultats des projets et les rapports doivent être améliorés pour suivre l'intégration de la dimension de genre pendant la gestion des projets, conformément aux normes de conception, ainsi que pour accroître les rapports sur les résultats en matière d'égalité des sexes.

52. La compréhension des liens entre l'égalité des sexes et l'environnement est essentielle pour améliorer la compréhension des inégalités et des obstacles sociaux et environnementaux et pour débloquer les possibilités de surmonter les défis persistants en matière de développement durable.

53. La politique en matière d'égalité des sexes devrait être alignée sur le Plan d'action 2.0 à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, les objectifs de développement durable, le projet de stratégie à moyen terme pour 2022–2025 et le programme de travail et le budget pour 2022–2023. Pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte, le PNUE doit continuellement s'efforcer de refléter les dimensions de genre et de droits de l'homme et les questions de non-discrimination dans la conception des programmes et des projets, avec des résultats clairs, transformateurs et mesurables en matière d'égalité des sexes.

III. Recommandation et mesure proposée

54. L'Assemblée de l'environnement souhaitera peut-être prendre note du présent rapport.

⁶⁶ Depuis avril 2020, tous les responsables de projet sont tenus de tenir compte des incidences pour les femmes et les hommes de la pandémie de COVID-19 dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets.

⁶⁷ Inkar Kadyrzhanova and Parimita Mohanty (2020), *Think Piece: Gender and Climate Change in the Context of COVID-19*.

⁶⁸ Les ressources suivantes sont disponibles dans le cadre du projet EmPower : *The Impact of COVID-19 on Rural Women and Energy Enterprises*; *The Impact of COVID-19 on Rural Women and Enterprises: A Rapid Socioeconomic Assessment in Bangladesh*; *The Impact of COVID-19 on Rural Women and Enterprises: A Rapid Socioeconomic Assessment in Cambodia*; *The Impact of COVID-19 on Rural Women and Enterprises: A Rapid Socioeconomic Assessment in Viet Nam*. Voir e <https://www.empowerforclimate.org/en/resources>.

⁶⁹ Le PNUE continue de participer à l'initiative du Réseau interinstitutions pour les femmes et l'égalité des sexes afin de renforcer les capacités et les connaissances sur les impacts différents selon le sexe de la pandémie de COVID-19 sur le travail effectué par les Nations Unies. Les informations générées par le réseau sont partagées avec le personnel du PNUE afin d'aborder les incidences pour les hommes et les femmes de la pandémie de COVID-19 dans la conception et la mise en œuvre des projets.